



**PLATFORM AMAHORO PC – FDU INKINGI – PDP IMANZI – PS IMBERAKURI – RWANDA NATIONAL CONGRESS (RNC)**

## **COMMUNIQUE DE PRESSE No 006**

### **UN REFERENDUM EN VUE D'ENRACINER LE REGIME REPRESSIF DU GENERAL PAUL KAGAME EST UNE CATASTROPHE POUR LE RWANDA.**

La plate-forme de l'opposition politique rwandaise composée des partis Amahoro-PC, FDU-Inkingi, PDP-Imanzi, PS-Imberakuri et RNC-Ihuriro, a appris avec consternation et condamne dans les termes les plus forts possibles l'ordre présidentiel rendu public par le général Paul Kagame, fixant les dates pour un référendum afin que la population approuve son rêve de devenir président à vie.

L'arrêté présidentiel fixe le jour de vote au 17 Décembre pour les Rwandais vivant à l'étranger et au 18 Décembre pour ceux qui vivent Rwanda. La date a été fixée suite à une décision du parti-Etat, le FPR et de son président, le général Paul Kagame. La Commission électorale a été ignorée dans le processus de décision contrairement à la procédure normale. Selon des informations fiables à notre disposition le financement dudit referendum viendra de l'argent extorqué aux citoyens rwandais qui sont déjà surtaxés.

Le jeudi 10 Décembre 2015 à 14 h heure locale deux membres des partis politiques PDP-Imanzi et FDU-Inkingi partis politiques, M. Jean-Marie Vianney Kayumba et M. Fabien Twagirayezu respectivement, ont été arrêtés au bureau du Premier Ministre après avoir remis une copie d'une lettre adressée aux autorités administratives locales demandant une autorisation d'organiser une manifestation pacifique contre le référendum prévu pour le 17 et le 18 Décembre 2015. Ils ont été interrogés avant d'être libérés. Le but de la manifestation est de montrer au monde que la décision du FPR-Inkotanyi d'organiser un référendum qui vise à permettre à Kagame de rester au pouvoir au-delà de 2017 et dont les résultats sont connus d'avance, ne fait pas du tout l'unanimité

Ledit référendum approuvera l'amendement de la constitution qui réduit le mandat présidentiel de sept à cinq ans et maintient la limite de deux mandats. Etant donné que la modification de la constitution est conçue pour répondre aux aspirations du Président Kagame, ce nouvel amendement fait une exception pour Kagame et l'autorise à briguer un autre mandat de sept ans jusqu'à 2024. Après ces sept années, Kagame pourrait alors se présenter encore pour deux mandats de cinq ans chacun, ce qui étendrait son régime totalitaire et répressif jusqu'en 2034. Pire encore, rien ne l'empêche d'utiliser le même argument pour organiser un nouveau référendum et changer la constitution pour ses propres intérêts afin d'être couronné Président à vie ou lui permettre de désigner son successeur au sein ses inconditionnels

Le court laps de temps pris pour fixer la date du référendum tout juste après la réunion du Comité Exécutif du Parti au pouvoir, le FPR, démontre le mépris total que la direction du FPR a vis-à-vis d'un débat largement ouvert et des consultations sur le référendum. Le FPR est devenu la loi du Pays. La voie normale de communication, à savoir la Commission Nationale Electorale, a été ignorée.

Cet empressement dément l'image décerné au Président Kagame par ses amis et des groupes de pression comme un leader visionnaire. Il a ainsi montré ses vraies couleurs comme un individu égoïste obsédé par le pouvoir absolu, indépendamment des sacrifices humains. En 2034, il aurait servi 34 ans comme président et 6 ans comme le véritable homme fort derrière le trône quand il était Vice-Président et Ministre de la Défense. Cette décision d'adapter une constitution pour un homme est en train de mettre le pays sur une voie périlleuse vers un probable changement violent au Rwanda comparable à ce qui s'est passé en 1959, 1973, et 1994.

Nous appelons aux véritable représentants du peuple dans les deux chambres du Parlement au Rwanda de prendre leurs distances et d'être du côté des défenseurs des intérêts du peuple. En aidant à enraciner un système répressif, ils se font complices, et donc responsables des conséquences de cette conspiration contre le peuple rwandais.

La communauté internationale doit prendre position et prendre des mesures qui s'imposent, surtout que le professeur Filip Reyntjens, expert des Grands Lacs Africains a lancé cet alarme il y a 10 ans: *«En se livrant à un vœu pieux, la communauté internationale prend un risque énorme, endosse une grave responsabilité. Bien qu'il soit compréhensible que le «crédit de génocide» et la logique de «bons et méchants» inspire une compréhension particulière d'un régime né du génocide, cette attitude complaisante a progressivement, étape par étape, contribué à une situation qui pourrait bien être irréversible et qui contient les germes pour une nouvelle violence massive à moyen ou à long terme »*, le Professeur Filip Reyntjens, Affaires Africaines, Vol. 103, n ° 411, Avril 2004, pp. 208-9<sup>1</sup>.

Il n'y a plus d'excuses pour se tenir en spectateurs surtout que la lecture des événements est claire: le général Kagame est en train de préparer une recette pour l'instabilité future au Rwanda, quelque chose que la constitution de 2003 avait essayé d'éviter en limitant les mandats présidentiels à 7 ans renouvelables une fois.

Fait à Bruxelles, le 11 Décembre 2015.

Bukeye Joseph  
Président de la Plateforme  
[ibukeye11@yahoo.fr](mailto:ibukeye11@yahoo.fr)

---

<sup>1</sup> cité dans le document de recherche 06/51 25 octobre 2006 pour la chambre des communes.